

# PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

## SEANCE DU 23 JANVIER 2023

Date de convocation : 18 janvier 2023

Date d'affichage : 18 janvier 2023

Nombre de Conseillers en exercice : 15

Présents : 13

Votants : 15

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois janvier à 19 heures 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pascal LEFEVRE, Maire.

Etaient présents : M. Sébastien BARONICK, Mme Aline BOCQUET, M. Cédric DA SILVA, M. Jacques DE COCK, Mme Maryse DELIGNY, Mme Sylvie DENIZOT, M. Joël JOUGLET, M. Pascal LEFEVRE, M. LESAGE Jean-Claude, Mme Marie-Laure PICARD, M. Yannick ROUSEAU, Mme Véronique ROUX, Mme Laurence THOMA formant la majorité en exercice.

Absents excusés : Mme Elisabeth DE FARIA qui a donné pouvoir à M. Yannick ROUSEAU, Mme Mélina PEIXOTO qui a donné pouvoir à M. Cédric DA SILVA.

Secrétaire : M. Joël JOUGLET.

### DELIBERATION 2023-01 : ADOPTION PROCES-VERBAL DE LA DERNIERE SEANCE DU 14 DECEMBRE 2022

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19h00.

Il demande au Conseil Municipal s'il y a des remarques particulières sur le compte-rendu de la dernière séance de Conseil Municipal du 14 décembre 2022 qui a été adressé à l'ensemble des conseillers.

Aucune remarque n'est à noter.

**Le Conseil Municipal,**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**DECIDE** d'approuver le procès-verbal de la séance du 14 décembre 2022 joint en annexe.

### **DELIBERATION 2023-02 : DEMANDE DE SUBVENTION POUR LES TRAVAUX D'ISOLATION DE LA SALLE DES FETES**

Après diagnostique, il s'avère que la salle des fêtes a besoin d'une isolation plus performante. Après avoir fait réaliser plusieurs devis, l'entreprise PLACQ'OISE a été retenue. Il est proposé au Conseil Municipal de déposer une demande de subvention.

**Le Conseil Municipal,**

Et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DECIDE** de déposer une demande de subvention auprès de tous organismes susceptibles d'accorder une participation financière (Etat, Préfecture, Région, Département, Réserve Parlementaire, Communauté de commune...) pour la réalisation de l'isolation des rampants de la salle des fêtes et du plafond de la cuisine. Le devis retenu est celui de l'entreprise PLACQ'OISE pour un montant de 39 350,40€ TTC soit 36 237,00€ HT.

- **AUTORISE** M. le Maire à signer tout document relatif à cette opération.

### **DELIBERATION 2023-03 : TARIFS DE LA RESTAURATION AMBULANTE**

Il est proposé au Conseil Municipal d'acter les tarifs appliqués lors de l'installation sur la commune de restaurateur ambulante.

**Le Conseil Municipal,**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DECIDE** d'appliquer à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 les tarifs suivants pour tous types de restauration ambulante :

- La 1<sup>ère</sup> année : gratuité de l'occupation du domaine public
- A partir de la 2<sup>ème</sup> année : 15€ à chaque occupation du domaine public

### **QUESTIONS DIVERSES**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h25.  
Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

**Le secrétaire de séance**  
Joël JOUGLET



**Le Maire,**  
Pascal LEFEVRE



**PROCES-VERBAL SEANCE DU 23 JANVIER 2023**

Délibérations :

DELIBERATION 2023-01 ADOPTION PROCES-VERBAL DE LA DERNIERE SEANCE

DELIBERATION 2023-02 : DEMANDE DE SUBVENTION POUR LES TRAVAUX D'ISOLATION DE LA SALLE DES FETES

DELIBERATION 2023-03 : TARIFS DE LA RESTAURATION AMBULANTE

Signatures :

<b>M. BARONICK Sébastien</b>		<b>M. LEFEVRE Pascal</b>	
<b>Mme BOCQUET Aline</b>		<b>M. Jean-Claude LESAGE</b>	
<b>M. DA SILVA Cédric</b>		<b>Mme Mélina PEIXOTO</b>	<b>Pouvoir à M. DA SILVA</b>
<b>M. DE COCK Jacques</b>		<b>Mme Marie-Laure PICARD</b>	
<b>Mme DE FARIA Elisabeth</b>	<b>Pouvoir à M. ROUSEAU</b>	<b>M. Yannick ROUSEAU</b>	
<b>Mme DELIGNY Maryse</b>		<b>Mme Véronique ROUX</b>	
<b>Mme DENIZOT Sylvie</b>		<b>Mme Laurence THOMA</b>	
<b>M. JOUGLET Joël</b>			